



No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 29 NOVEMBRE 2023 À
20 H 15 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN (10, RUE DES LOISIRS).
FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR RAYMOND LAVOIE,
MAIRE.

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Claude Lavoie
Monsieur Yvon Gauthier

Madame Huguette Tremblay
Madame Laurence Martel
Monsieur Yves Boulianne

2023/11-23

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2023/11-24

RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT l'article 157 du *Code municipal du Québec* qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renoncer à cet avis de convocation.

2023/11-25

ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

2023/11-26

ATTRIBUTION DE CONTRAT – RÉALISATION D'UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

CONSIDÉRANT la résolution 2023/08-10b;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ragueneau a procédé à un appel d'offres public pour la réalisation d'une étude géotechnique pour la partie ouest du rang 2 soit entre le chemin d'Auteuil et la montée Taillardat;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'analyse qualitative des soumissions par le comité de sélection, le résultat se détaille comme suit :

Soumissionnaires	Pointage final
Géinnovation	4.48
Terrapex	7.24
Groupe GÉOS	7.55
LER inc.	8.08



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le meilleur pointage final a été obtenu par la firme LER inc. avec une soumission d'une somme de 137 377 \$ (plus taxes applicables);

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal attribue un contrat pour une étude géotechnique pour la partie ouest du rang 2 soit entre le chemin d'Auteuil et la montée Taillardat à la firme LER inc. d'un montant de 137 377 \$ (plus taxes applicables).

2023/11-27

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée sur les points à l'ordre du jour.

2023/11-28

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 30.

Raymond Lavoie
Maire

Steve Berthiaume
Directeur général et greffier-trésorier

Je Raymond Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.